

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget participatif des collèges : 33 établissements mobilisés

Dans le cadre de ses compétences relatives aux collèges et à l'éducation, la Métropole de Lyon donne la parole aux élèves via son dispositif de budget participatif. Il est proposé aux élèves des collèges publics métropolitains de construire des projets d'aménagements intérieurs et extérieurs dans leurs établissements sur un mode collaboratif et participatif. Doté d'une enveloppe totale de 1M €, le dispositif aura permis de toucher 33 établissements, rencontrant un vif succès auprès des élèves, des équipes éducatives et des agents.

La première expérimentation du budget participatif a été menée sur la période 2022-2023. Trois collèges lauréats, (Henri Longchambon, Lyon 8^{ème}, Lucie Aubrac, Givors, Pierre Valdo, Vaulx-en-Velin), ont bénéficié d'une subvention pour la réalisation de leurs projets. Un second appel à projets a été lancé en janvier 2023 et le troisième et dernier en mars 2024, à l'issue duquel **14 nouveaux collèges vont bénéficier d'un projet financé avec un montant maximal de 40 000 € TTC par projet**. L'appel à projet comprend quatre phases : d'intention, de candidature, de sélection, d'élaboration et de mise en œuvre.

Pour cette troisième session 28 collèges ont déposé leur intention de candidater. À la suite de différentes phases de sélection technique et d'une présentation devant un jury constitué de représentants élus de la Métropole de Lyon et de deux représentants de fédérations de parents d'élèves, **14 projets ont été retenus. Le montant total des subventions délibérées par la Métropole de Lyon est de 367 974 €.**

« Je salue l'investissement dont ont fait preuve les élèves qui se sont formidablement saisis de notre budget participatif métropolitain. Ces projets collectifs de qualité proposent des espaces végétalisés, de nouvelles activités en dehors du temps scolaire et des lieux pensés comme des zones accueillantes et réconfortantes. Ils contribuent, comme nos politiques publiques, sur les collèges à l'amélioration de la qualité de vie au sein des établissements » indique **Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.**



Le collège Théodore Monod à Bron a bénéficié du dispositif lors du 2nd appel à projet

Création de jardinière, équipements sportifs, plantations d'arbres et de végétaux, réaménagement des lieux de vie, création d'espace zen, installation de nouveaux mobiliers dans des locaux communs, nouveaux éclairages... Les projets sont très divers et portent sur des aménagements d'espaces intérieurs ou extérieurs, répartis dans les collèges suivants :

Projets d'aménagements intérieurs :

- Collège Gabriel Rosset à Lyon 7ème avec le projet « Salle sensorielle », consistant en l'aménagement d'une salle Snoezelen
- Collège Victor Schoelcher à Lyon 9ème avec le projet « Repenser des espaces communs pour mieux réussir », consistant à aménager la salle d'étude avec des espaces isolés et du mobilier essentiellement de type cocon
- Collège Gisèle Halimi à Lyon 7ème avec le projet « Halimitié » : aménager la permanence et le foyer pour apprendre à vivre ensemble, consistant en l'aménagement avec du nouveau mobilier du foyer et de la salle de permanence
- Collège Martin Luther King à Mions avec le projet « Bulle de répit », consistant à aménager le hall par de la remise en peinture, la création d'une cabane zen, d'assises et d'éclairages
- Collège Colette à Saint-Priest avec le projet « Permanence autonome », consistant à l'aménagement de la salle de permanence par du mobilier, une fresque et du câblage informatique
- Collège Antoine de Saint-Exupéry à Lyon 4ème avec le projet « Rénove ta permanence et ton foyer avec le CVC ! », consistant à aménager le foyer et la salle de permanence avec du mobilier et des équipements
- Collège Raoul Dufy à Lyon 3ème avec le projet « Travaillez comme vous êtes », consistant à aménager plusieurs espaces dans la salle 308 dont une bibliothèque, un atelier, une zone classe / réunion

Projets d'aménagements extérieurs :

- Collège Jacques Duclos à Vaulx-en-Velin avec le projet « Flâne à Duclos », consistant à aménager dans la cour des tables et bancs
- Collège Ampère à Lyon 2ème avec le projet « Graines de bien-être », consistant à aménager la cour avec des bancs, des jardinières
- Collège Jean de Tournes à Fontaines-sur-Saône avec le projet « Jean De Tournes = Jeux Détente Travail », consistant à aménager la cour avec du mobilier
- Collège Pierre Brossolette à Oullins-Pierre-Bénite pour le projet « Au bonheur des Cèdres », consistant à aménager la cour avec des tables, des bancs, des gradins et des tables de ping-pong
- Collège Paul d'Aubarède à Saint-Genis-Laval avec le projet « Un jardin dans la cour au collège Paul d'Aubarède », consistant à aménager la cour avec des végétaux, bacs potagers assises, clôtures, cheminements, tables, bancs et poubelles
- Collège Jean-Jacques Rousseau à Tassin la Demi-Lune avec le projet « Cour A, Cour B, c'est comme vous voulez ! », consistant à l'aménagement des deux cours (une cour dynamique avec jeux sportifs, une cour calme avec le jardin pédagogique, des jeux calmes et des assises)
- Collège Les Servièzières à Meyzieu avec le projet « Des espaces agréables et durables pour une cour et des élèves plus apaisés », consistant à aménager la cour avec un espace sportif, un espace abrité et des assises